



Communiqué de presse
Paris, le 16 novembre 2017

Assises nationales de la mobilité : dernier Atelier territorial francilien à Paris

Dans le cadre des Assises nationales de la mobilité, lancées le 19 septembre dernier par le Premier ministre et la ministre des Transports, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a convié les Parisiens à participer à l'atelier citoyen de Paris qui s'est déroulé le mardi 14 novembre à la mairie du 10^e arrondissement. Il s'agissait du huitième et dernier Atelier territorial des Assises nationales de la mobilité sur le territoire francilien.

Des mobilités plus propres et plus soutenables pour améliorer la vie des citoyens

Cet atelier portait principalement sur deux thèmes : des mobilités plus propres et des mobilités plus soutenables. Il s'agit, comme l'a indiqué Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, « d'offrir à nos concitoyens des transports disponibles, accessibles, innovants, multi-prix, souples, rapides et économes. Cette "révolution" doit permettre d'améliorer la vie et le confort de millions de Franciliens ».

Pendant cet atelier, près de 60 personnes ont réfléchi sur ces deux thématiques pour faire émerger des propositions innovantes.

Des propositions qui serviront à la loi d'orientation des mobilités

L'atelier a débuté par une présentation de la démarche et des grands enjeux de la mobilité en Île-de-France qui a permis de rappeler que **les Parisiens ont une durée quotidienne moyenne de transport de 1h34, et que 32 % de leurs déplacements sont effectués en transports collectifs.**

Puis les participants ont pu confronter leur point de vue et échanger quant à leurs expériences d'usagers des transports. Ils ont ainsi pu réfléchir à des pistes d'amélioration. Ils ont notamment insisté sur le fait que les questions de mobilité devaient être traitées de manière plus globale et intégrée et qu'il ne fallait pas opposer entre eux les différents usagers car le cycliste, par exemple, peut également être piéton, automobiliste et utilisateur de transports en commun.

Les résultats de cette concertation feront l'objet d'une synthèse et de propositions précises qui seront prises en compte dans la préparation du projet de loi.

Pour rappel, les Assises nationales de la mobilité visent à identifier les besoins et les attentes prioritaires des citoyens sur le thème du transport dans la vie quotidienne.

<https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/les-themes-en-debat>

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

[@Prefet75_IDF](#)